



Intervention de Guy Jourden - **groupe CGT**  
sur le rapport d'étape  
« **Bretagne 2.0 l'ambition pour une Bretagne numérique** »  
Séance plénière du CESR du **3 décembre 2007**

Monsieur le Président du Conseil Economique et Social Régional  
Mesdames Messieurs les membres du CESR

Fin 2006, notre Région s'est dotée d'un nouveau plan d'action pour le développement des Technologies de la Communication, intitulé Bretagne 2.0 en référence au WEB 2.0 qui marque une évolution de l'Internet vers de nouveaux modes d'échanges, de contenu et de travail coopératif.

Ce plan ambitieux d'un réseau Très Haut Débit pour tous les Bretons, nous le soutenons car il est vital pour le développement économique, social et culturel de notre Région.

Depuis plusieurs années, souvent seule, la CGT, avec les salariés du secteur et la population, agit pour la construction d'un réseau en fibre optique jusqu'à l'abonné, aujourd'hui appelé FTTH (Fiber To The Home- Fibre jusqu'au Foyer)

La déréglementation du secteur des Télécommunications a été un frein au développement de ce réseau fibre optique, aucun opérateur ne voulant investir dans ce réseau de l'avenir.

Pour notre part nous aurions souhaité que l'Internet Haut Débit soit considéré comme un Service Universel au même titre que le téléphone et que la coopération entre les Opérateurs des Télécommunications et les diverses Collectivités Territoriales soit encadrée afin d'éviter la superposition des réseaux qui s'avèrent rapidement obsolètes ainsi qu'un énorme gaspillage de l'argent public.

Aujourd'hui, c'est l'inverse qui se produit. De nombreuses collectivités territoriales en Bretagne comme ailleurs utilisent des Délégations de Service Public ( DSP) pour construire leur réseau haut débit sans tenir compte des autres. Il faudra bien un jour tirer un bilan public de ces investissements !!

Dans le même temps, les grands groupes du secteur, gouvernés par l'impératif financier, déploient rapidement dans les grandes métropoles leur réseau en Fibre Optique. Aujourd'hui France Telecom à Nantes, et demain à Rennes ? Voire Brest ?

Les fractures numériques se creusent avec au minimum 100 mégabits pour tous les foyers des grandes villes et le reste de la France vivant à 1 voire 2 mégabits, sans parler des zones bas débits ou des zones blanches.

**Comment dans cette jungle assurer une véritable cohérence dans le déploiement des réseaux fibres optiques en Bretagne ?**

**Ne risque t'on pas à nouveau de voir apparaître un Très Haut Débit des villes et ADSL des champs ?**

Ce questionnement apparaît à la page 8 du rapport d'étape à l'article IV-1 intitulé « *une stratégie public/privé du déploiement du Très Haut Débit* »

Les questions majeures du groupe « Stratégie du Très Haut Débit » reflète bien les enjeux et les problématiques, elles rejoignent une partie des interrogations du groupe CGT.

Pour nous, les 128 millions d'euros d'investissement de la Région, de l'Etat et des fonds FEDER sur la période 2007-2013 doivent servir à faire de la Bretagne une terre de puissance numérique mais aussi d'égalité d'accès au Très Haut Débit.

Nous estimons que ces investissements publics ne doivent pas être principalement destinés à faire baisser le coût des infrastructures et particulièrement du Génie Civil pour des opérateurs privés qui par ailleurs n'hésitent pas multiplier les réseaux dans les zones à forte rentabilité.

Ils doivent en priorité permettre de développer les usages, les contenus, les services, les interfaces et les terminaux.

En effet nombre de citoyens de notre région n'ont toujours pas, faute de moyens financiers ou de formation, la possibilité d'accéder à Internet.

Or de plus en plus d'actes de la vie quotidienne qui notamment évitent des déplacements coûteux passent par ce média et que dire de la différence qui s'instaure aujourd'hui au niveau de la scolarité ?

Le Groupe CGT soutient la volonté d'étendre aux 273 établissements du second degré de Bretagne les Espaces Numériques de Travail ( ENT) développés dans l'enseignement supérieur et demande que tous les élèves puissent bénéficier d'un terminal multimédia adapté.

Pour montrer la volonté régionale de réduire la fracture numérique et de réaliser l'aménagement numérique du territoire breton, il faut « prioriser » le déploiement du Très Haut Débit dans les secteurs géographiques jugés aujourd'hui non rentables par les grands groupes des Télécommunications et non pas seulement y développer des expérimentations.

En effet les années mises à couvrir les zones blanches même par WIMAX démontrent qu'il faut faire preuve de volontarisme. Cette « priorisation » devrait être déterminante dans le choix des opérateurs.

Le plan Bretagne 2.0 s'annonce comme un soutien aux initiatives des collectivités territoriales bretonnes « ***prêtes à s'engager au coté de la Région dans le déploiement cohérent des réseaux de Télécommunications à l'échelle régionale***»

A notre connaissance, le groupe de travail « *Stratégie Très Haut débit* » réunit les personnes en charge des projets TIC de chacune des collectivités de la Conférence Territoriale ( Agglomérations) et des partenaires qualifiés.

### **Quid des autres EPCI de Bretagne ?**

Le nouveau rôle de Mégalis qui doit aboutir à la création d'un centre de ressources d'aide aux collectivités sur les Réseaux de Télécommunications **ne pourrait t'il pas être de représenter les EPCI dans ce groupe de Travail Très Haut Débit ?**

Avant de conclure nous voulons apporter une précision sur les réseaux actuels en cuivre qui grâce à l'ADSL ont trouvé une deuxième période de rentabilité pour les opérateurs.

Il faut prendre en considération le fait que l'on doit refaire la moitié du parc en cuivre dans les 10 ans ( durée de vie 30 ans)

Il est donc préférable pour les opérateurs de le refaire en fibre optique pour les 40 prochaines années en utilisant le Génie Civil existant.

### **En conclusion nous pouvons dire que :**

**Si la Bretagne laisse faire le marché**, les opérateurs privés vont déployer massivement de la Fibre jusque chez l'habitant ( le FTTH) dans les grandes métropoles régionales, puis il faudra sans doute plusieurs années pour raccorder les autres villes et encore plus pour les villes moyennes tandis que

les petites villes et les communes rurales attendront au mieux une dizaine d'années pour espérer être au même niveau que la Région parisienne aujourd'hui.

**10 ans de retard c'est inacceptable** ! Difficile dans ce cas de parler de décentralisation, d'égalité et de développement durable. La fracture numérique serait encore pire que celle d'aujourd'hui !

**C'est le résultat de choix politiques européens de déréglementation** et pour notre part nous considérons que la communication n'est pas une simple marchandise et **nous continuons d'exiger la ré-appropriation publique totale du secteur des Télécommunications.**

**Par contre, si le plan Bretagne 2.0 est mené avec une réelle volonté de raccorder tous les Bretons au Très Haut Débit d'ici 2013**, ce qui n'est pas un mince défi, dans 6 ans notre Région sera une référence en déploiement et installation de Réseaux Très Haut Débit et cela pourrait contribuer à l'émergence d'une industrie « Réseaux et images » et de multiples PME axées sur les contenus et le développement des usages.

**Le Groupe CGT au CESR Bretagne** sera vigilant sur la destination des fonds publics notamment en matière de participation aux infrastructures car nous estimons que les opérateurs ont les moyens de leurs ambitions et de plus peuvent mutualiser leurs coûts.

**Le Groupe CGT** renouvelle également sa demande d'une présentation à la commission économique du CESR, par les services de la Région, du plan Bretagne 2.0.